Geosel-HyVence – ouverture CNDP

Mouvement Citoyens de Tous Bords MCTB Golfe de Fos Environnement

Association sans subvention depuis 2004

R. MEUNIER, président bénévole de l'association 02 avril 2024 – Fos-sur-Mer – Maison de la mer



Association M.C.T.B. Golfe de Fos Environnement

Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs,

Depuis 20 ans notre association œuvre pour protéger et améliorer la qualité de vie des Fosséens. Nous travaillons avec tous les industriels, le GPMM, les services de l'État et les élus qui le veulent bien.

Nous soutenons les énergies douces, les panneaux photovoltaïques et la décarbonation, mais pas à n'importe quel prix

Geosel-HyVence – le site des étangs



Association M.C.T.B. Golfe de Fos Environnement

Ce projet est présenté de manière déloyale et ambiguë par Geosel, nous le regarderons sous 3 axes, en 8mns

- 1. Le paysage et la biodiversité
- 2. L'usine d'hydrogène et la sécurité
- 3. L'opportunité du projet

Le paysage et notre environnement immédiat,

Nous n'avons plus trop de paysages emblématiques sur Fos ; Il nous reste,

- **Trois** plages, bien réduites,
- l'Hauture, St Sauveur et Notre Dame de la mer,
- et puis, il y a nos étangs dont l'un est remarquable et très fréquenté par la population, c'est Lavalduc.

Ce projet prévoit de recouvrir 500 hectares d'étangs, présentés comme des "bassins industriels". Or ce sont simplement des étendues d'eau salée, qu'on appelle 'Saumure' comme toutes les eaux salées. Ce sel provient des cavités de sel **NATUREL** creusé à Manosque. Ces eaux, **certes très salées**, ne sont pas polluées et ne contiennent que de l'eau, du sel et la vie qui s'y développe.

Cette teneur en sel favorise la prolifération des micro-algues rouges et minuscules crustacés, ce qui donne cette couleur rose, remarquable et changeante de Lavalduc ; comme les roses-orangés des Salins de Giraud. Personne n'oserait dire que les salins sont des 'bassins industriels'!

L'artemia-salina qui s'y développe est justement une des bases de l'alimentation de nos flamants.

L'activité de Géosel sur ces étangs, se résume à 2 bâtiments d'environ 100m² et d'une station de pompage d'1-demi hectare. Depuis 50 ans, la seule activité industrielle de Géosel ici, est de pomper et repomper ces eaux, comme les Shadok!

Nous sommes donc très éloignés d'une activité industrielle.

C'est un espace de promenades et de détente pour nombre d'entre nous.

Ce rose entouré de vert, c'est, l'écrin de vie, de Fos

Recouvrir nos étangs au nom de l'énergie douce et de la décarbonation serait **absurde**, autant que de recouvrir les toitures de l'église Saint-Sauveur et de la chapelle avec des panneaux solaires.

Geosel-HyVence - Situation

La surface démesurée du projet



Pour nous tromper un peu plus, Geosel diffuse une vidéo mélangeant les paysages de leurs installations de Manosque et de nos étangs.

Entendons-nous bien, il n'y a **aucune comparaison possible** entre leur site de Manosque dont l'activité est souterraine à **95**% et le projet sur les étangs dont l'activité sera **100/100** visible dans cette zone naturelle.

Geosel-HyVence - ZNIEFF

Les étangs du <u>Citis</u>, du Pourra, de Lavalduc, de l'<u>Engrenier</u> sont classés en **Z**one Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique



Actuellement les 5 étangs de cette zone humide, sont inscrits en **Z**ones Naturelles d'Intérêt **É**cologique, **F**aunistique et **F**loristique (ZNIEFF).

Ce sont les zones en vert pale.

Geosel-HyVence - NATURA 2000

Les étangs classés en ZNIEFF + NATURA 2000 (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)



Les villes de Saint-Mitre-les-Remparts et de Port-de-Bouc ont obtenu le classement en Natura 2000 des étangs de Citis, du Pourra, ainsi que des berges de Lavalduc et de l'Engrenier, au titre de la Directive Oiseaux (Zone de Protection Spéciale). Ce sont les zones en vert + soutenu.

Le Pourra est classé zone naturelle régionale, sous responsabilité du Conservatoire du Littoral

Faisons de même!

Nous nous devons de protéger cette zone et rejeter ce projet

Geosel-HyVence – distances/sécurité

Les risques industriels à portée des habitations



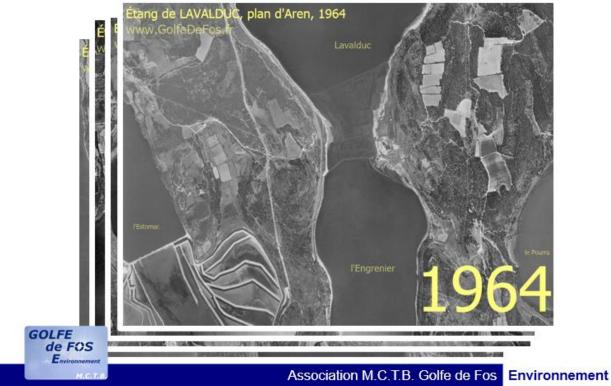
Usine et sécurité.

Tout d'abord précisons que, entre une usine dans la zone industrialoportuaire **à 6 km** d'ici et une autre à 700m des habitations, il n'y a pas photo côté sécurité.

À la place du Maire, je serais **vent debout contre** ce projet au nom de la protection de mes concitoyens.

Fabriquer, stocker et distribuer de l'hydrogène est un danger permanent qui sera classé SEVESO.

Geosel-HyVence – zone inondable



Et puis il y a l'emplacement de l'usine d'hydrogène.

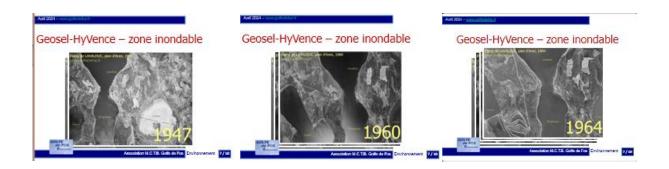
Les restes de la seule usine construite sur ce lieu en 1807, ont été balayés par le tremblement de terre de 1909. Le plan d'Aren n'a pas connu d'activité depuis au moins 125 ans, + d'un siècle!

AREN vient de ARENA en Occitan, étendue de sable parfois recouverte par les eaux.

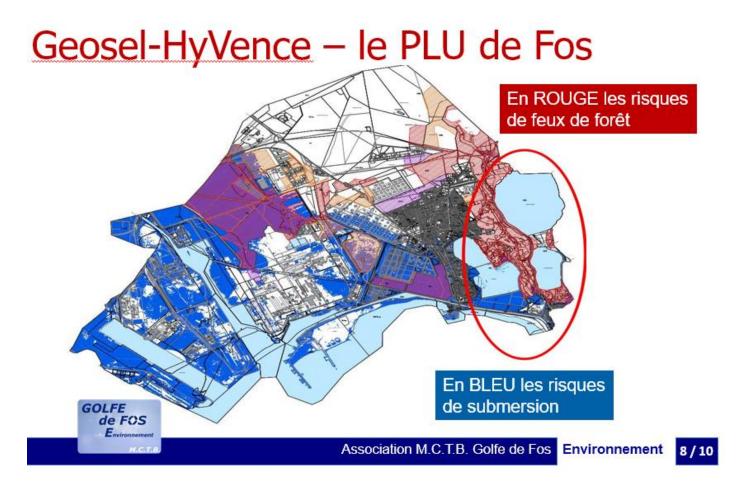
Le plan d'Aren est classé zone inondable dans le PLU de Fos, et généralement, tout un chacun comme vous et moi aurions l'interdiction de construire dans une zone inondable.

En plus du risque sismique dont celui de 1909, ce lieu a subi 2 tempêtes centenaires dont celle de 1821 où le niveau de la mer s'éleva de 6 mètres pendant 5 jours.

C'est une zone inondable depuis toujours ; ces photos récentes en témoignent : années 1943, 47, 60, 64. Slide 3 clics



Avril 2024 - www.golfedefos.fr



Voici la carte du PLU de Fos : les espaces à **risque de submersion** sont en **BLEU**.

On se demande pourquoi le PLU de Fos n'indique pas ce lieu en **zone de submersion**, alors qu'une grande partie du territoire l'est ****?

À Fos, en zone de submersion nous avons l'obligation de construire à 2m40 au-dessus du niveau de la mer, or le site Geosel, lui, est à 9m, en dessous de la mer...

Construire ici impliquerait des remblais colossaux !

Ces risques d'inondation et de submersion devraient éliminer d'office l'implantation d'une usine à risques technologiques.

Mais il y a un autre écueil, ce sont les zones en ROUGE sur la carte.

Le plan d'Aren et les berges des étangs sont aussi classés en zone à risque de feux de forêt F1 (le plus haut niveau), et là encore on touche à la sécurité des personnes.

L'hydrogène est un gaz hautement explosif et inflammable au contact de l'air et d'une source de chaleur, comme une étincelle ou une cigarette. C'est donc un risque industriel accentué sur une zone à risques de feux de forêt.

Donc, en plus du recouvrement par des panneaux solaires, il faut s'attendre à du déboisement, de la déforestation.

Ce risque de feu de forêt devrait lui aussi éliminer d'office l'implantation d'une usine à hydrogène classée SEVESO

Geosel-HyVence – Emprises au sol

Comparaison des surfaces 500 ha/40 ha



Reste l'opportunité.

Rappelons que 2 autres très gros projets liés à la décarbonation et à l'hydrogène viennent de faire l'objet de débats public à Fos.

L'un d'eux, le projet H2V, fabriquera **6 fois plus d'hydrogène**, dans 15 fois moins d'espace.

Geosel c'est 500 hectares tandis que H2V c'est 40 hectares, à plus de 6 km de nos habitations.

L'opportunité du projet Geosel doit être aussi regardée sous l'angle de l'hydrogène produit dans la zone industrialo-portuaire, dont la majeure partie de la production, apprenions-nous en 2019, soit 7000 tonnes, sont généralement perdues.

Même si nous acceptons les 2 projets de la ZIP pour participer aux efforts de décarbonation, nous savons qu'une grande partie des productions seront dirigées vers l'étranger. Il n'y a donc aucune raison d'accepter un

projet hors de la ZIP, si dérangeant, si dangereux pour les habitants de Fos et si consommateur d'espace.

Les industries doivent rester dans la zone industrialo-portuaire qui leur est dédiée!

Fos a largement donné à l'industrie ; elle vient d'accepter ces 2 énormes projets et elle ne peut pas contribuer, seule, à la décarbonation de la planète, encore moins accepter une extension de la zone industrielle à l'Est de Fos, zone préservée jusqu'alors par tous les Maires précédents de la ville.

Avril 2024 - www.golfedefos.fr

NON au projet Geosel-HyVence







Merci de votre attention

R, MEUNIER, président bénévole de l'association 02 avril 2024 - Fos-sur-Mer - Maison de la mer



Association M.C.T.B. Golfe de Fos Environnement

Plus de 400 personnes ont participé à une marche contre ce projet, des pétitions circulent dont l'une a recueilli plus de 1200 signataires.

En clair les Fosséens et notre association, refusons ce projet;

Nous en demandons le retrait total

Ce projet est présenté de manière trompeuse et nous espérons que Messieurs les maires, la Métropole et les services de l'État rejoindront notre analyse.

Je vous remercie de votre attention et me tiens prêt à répondre à vos questions